



## L'impact de la loi Lagarde sur la réforme du crédit à la consommation

Emmanuel Constans, Président du Comité consultatif du secteur financier a remis le 24 septembre 2012 à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, et à Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation, le rapport réalisé par le cabinet Athling sur l'impact de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde. Ce rapport avait été commandé par François Baroin, précédent Ministre de l'Economie et des Finances, pour évaluer les conséquences de l'application de la loi, notamment sur le recours aux réserves d'argent et l'assainissement des pratiques commerciales des prêteurs. Le rapport souligne qu'en l'espace de 18 mois, le nombre de comptes de crédit renouvelable actifs a baissé de 16,5 % et les ouvertures de comptes de crédit renouvelable ne suffisent pas à compenser les fermetures. Le nombre de transactions à crédit est en très fort recul, passant de 22 % de l'ensemble des transactions en 2007 à 9,4 % en 2010 et à 6,3 % après l'entrée en vigueur de la loi Lagarde. Le rapport note une évolution des pratiques des prêteurs mais relève des impacts financiers lourds sur leurs résultats. Le rapport est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-integral-athling-lcc.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 – Union bancaire

Le 12 septembre 2012, la Commission européenne a proposé la création d'un Mécanisme de surveillance unique (MSU) pour les banques de la zone euro dans lequel la BCE sera chargée de superviser toutes les banques pour assurer la stabilité financière de la zone. Les autorités nationales de surveillance continueront à jouer un rôle important dans la surveillance courante des banques ainsi que dans la mise en œuvre des décisions de la BCE. Cette dernière devra rendre compte régulièrement de ses activités de supervision devant les Etats et le Parlement européen. La Commission a également proposé que l'Autorité bancaire européenne (ABE) mette au point un « manuel de surveillance » unique pour les 27 pays membres de l'Union européenne. Les propositions de la Commission comprennent notamment : un règlement relatif à la création du MSU et un règlement qui adapte celui de l'ABE au nouveau dispositif de surveillance bancaire. La Commission invite le Conseil et le Parlement à adopter ces mesures d'ici la fin de 2012 afin que le MSU soit opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### 2 - BCE

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des relèvements de la fiscalité indirecte intervenus dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % en 2012, mais revenir en deçà de ce niveau au cours de 2013 (...). La croissance économique devrait rester faible dans la zone euro, sur fond de tensions persistantes sur certains marchés financiers de la zone euro et d'incertitude élevée continuant de peser sur la confiance et le climat des affaires. La décision prise sur les opérations monétaires sur titres (OMT) a contribué à alléger les tensions au cours des dernières semaines, atténuant ainsi les inquiétudes quant à la matérialisation de scénarios néfastes ». M. Draghi a par ailleurs salué la proposition de la Commission européenne visant à établir un MSU auquel sera associée la BCE. Il a précisé que « le Conseil des gouverneurs considère un tel mécanisme comme l'un des piliers fondamentaux d'une union bancaire et l'un des jalons essentiels sur la voie d'une véritable Union économique et monétaire ».

### Actualité législative

#### 1- Epargne réglementée

Les décrets n° 2012-1056 et n° 2012-1057 du 18 septembre 2012 portant relèvement du plafond du livret A et doublement du plafond du livret de développement durable au 1<sup>er</sup> octobre 2012 ont été publiés au Journal Officiel du 19 septembre 2012.

#### 2 – Projet de loi « contre la vie chère »

Après son adoption au Sénat le 26 septembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le 10 octobre 2012 le projet de loi « contre la vie chère » en outre-mer. L'article 6 ter A vise à aligner les tarifs des services bancaires de base pratiqués par les établissements de crédit dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon sur ceux qu'ils pratiquent eux-mêmes en métropole ou les établissements auxquels ils sont liés. Pour consulter le dossier législatif :

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation\\_economique\\_outre-mer.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation_economique_outre-mer.asp).

Une Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer se réunira le 25 octobre.

### Projet de loi de finances 2013

Dans le PLF 2013, les crédits de la mission Outre-mer sont en hausse de 4,5 % en autorisations d'engagement (AE) à 2,2 milliards d'euros et de 5 % en crédits de paiement (CP) à 2 milliards d'euros. Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi.

### Publications

1 - Le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée de Pierre Duquesne a été remis au Ministre de l'Economie et des Finances. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-duquesne-reforme-epargne-reglementee-2012.pdf>

2 - La protection du consommateur : rationalité limitée et régulation, le rapport de MM. Xavier Gabaix, Augustin Landier et David Thesmar du Conseil d'Analyse Economique a été remis à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances et Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation. Un projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement au début de 2013. Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/101.pdf>

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

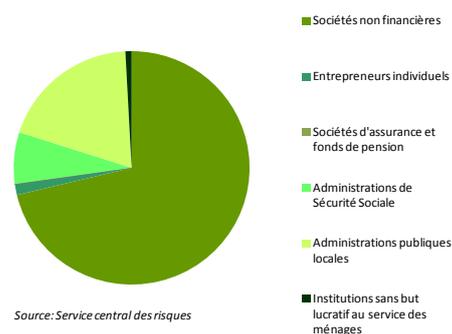
## Service central des risques : progression des encours dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'industrie

Au deuxième trimestre, l'encours de crédit des entreprises et des collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France progresse de 1,6 % par rapport au précédent trimestre.

L'encours de crédit à moyen et long termes, qui représente près des trois quarts du total, est stable (+0,4 %) ; l'encours de crédit à court terme progresse sensiblement (+5,1 %), tiré par les comptes ordinaires débiteurs.

L'encours de crédit afférent aux activités immobilières est stable (+0,1 %) et représente un tiers des engagements globaux, alors que les crédits alloués à la construction, à l'agriculture et à l'industrie progressent respectivement de 20,2 %, 19,1 % et 15,1 %. Ces trois secteurs concentrent toutefois moins de 10 % des encours recensés. L'encours dédié à la construction est essentiellement tiré par les engagements de hors-bilan, qui représentent 41,0 % du total des risques de ce secteur (contre 28,0 % en mars 2012).

Répartition des risques par agent



Source: Service central des risques

## Publication des comptes rapides de la Martinique 2011 : une croissance modeste tirée par l'investissement

L'INSEE a publié les comptes économiques de la Martinique réalisés avec l'IEDOM et l'AFD dans le cadre du partenariat CEROM. L'étude met en avant le rôle de l'investissement comme moteur de la croissance du PIB martiniquais, qui atteint 1 % en volume en 2011, dans un contexte d'essoufflement de la consommation des ménages et de recul de leur pouvoir d'achat. Elle souligne également la dégradation de la balance commerciale, liée à la fois à une baisse des exportations et à la hausse des importations en valeur, principalement en lien avec la progression du prix des hydrocarbures.

Comptes économiques rapides de la Martinique 2011 disponibles sur le site de l'INSEE Martinique : [www.insee.fr/fr/regions/martinique](http://www.insee.fr/fr/regions/martinique).

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Commerce extérieur : amélioration de la balance commerciale

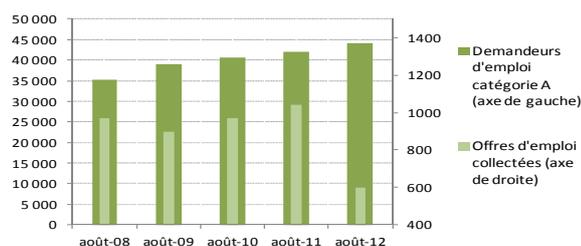
Le commerce extérieur est favorablement orienté avec une croissance de 37,7 % des exportations totales cumulées de janvier à juillet par rapport à l'année précédente, les importations ne progressant que de 3,4 % sur la même période. Cette évolution est principalement liée au commerce des produits pétroliers qui représentent 54,3 % des exportations martiniquaises. En 2011, la SARA avait vu sa capacité de raffinage réduite en raison d'arrêts techniques, entraînant une baisse des exportations au départ de la Martinique en direction des dépôts de la Guadeloupe et de la Guyane. L'année 2012 marque un retour à la situation antérieure.

## Chômage : dégradation de la situation du marché de l'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à 44 120 en août 2012, soit une progression de 5,1 % en glissement annuel. Cette évolution s'accompagne d'une croissance de 7,6 % du nombre d'allocataires de Pôle emploi qui atteint désormais 21 626.

Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi collectées est en recul de 42,3 % par rapport à août 2011 et s'élève à 600.

Marché du travail



Source: DIECCTE Martinique

## Tourisme : premier semestre morose

Le secteur du tourisme connaît un premier semestre globalement morose. L'hôtellerie enregistre une baisse de 5,3 % en cumul de janvier à juillet du nombre de nuitées enregistrées par rapport à l'année précédente, alors que la taille du parc hôtelier diminue de 5 hôtels. Le nombre de passagers accueillis à l'aéroport Aimé Césaire depuis le début de l'année s'élève à 1 138 489 en cumul en août, enregistrant un recul de 1,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La progression du nombre de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie en juillet (+6,3 % en glissement annuel) nourrit l'espoir des professionnels du secteur, ce qui demande toutefois à être confirmé dans les mois à venir.

# ACTUALITÉS RÉGIONALES

## CARICOM : déclaration de Ban Ki-Moon à l'attention des Etats caribéens

Au cours d'une rencontre avec les chefs des 15 gouvernements membres de la CARICOM le 27 septembre dernier, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a réaffirmé le soutien des Nations Unies pour aider les pays de la Caraïbe à s'attaquer aux principaux enjeux régionaux comme le changement climatique, le crime organisé et la situation des dettes publiques. Il a également appelé les pays du G8 et du G20 à respecter leurs engagements de maintien de l'aide internationale en direction des Etats caribéens ayant souffert de la crise de la dette souveraine et de l'existence de barrières commerciales. De leur côté, les membres de la CARICOM ont réitéré leur appel à plus d'engagement de la part des Nations Unies dans la région.

Cette déclaration intervient alors que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), commission régionale de l'ONU que la Martinique a récemment rejoint en tant que membre associé, vient de rendre son rapport « L'Amérique latine et les Caraïbes dans l'économie mondiale 2011-2012 » dans lequel elle souligne le risque d'une dégradation du commerce extérieur de la zone. L'étude prévoit une baisse de 0,7 % des exports et de 2,1 % des imports en 2012 liée à l'existence de liens commerciaux étroits avec les pays de l'Union européenne.

Le rapport « L'Amérique latine et les Caraïbes dans l'économie mondiale 2011-2012 » est disponible en anglais sur le site de la CEPALC : [www.eclac.org](http://www.eclac.org).

## Fonds monétaire international : mission en Dominique et rapport sur la situation du Surinam

Au cours de sa mission en Dominique, le FMI a affirmé la nécessité d'entreprendre des politiques de consolidation fiscale pour assurer la stabilité du système financier. Dans un contexte de croissance atone lié à une faible demande domestique et aux difficultés du secteur bananier, la menace qui pèse sur la position fiscale de la Dominique limite les marges de manœuvre du gouvernement et contraint les autorités à respecter leur objectif de retour à un surplus primaire de 2,4 % du PIB au cours des trois prochaines années. Ainsi, le FMI recommande une diminution des dépenses courantes, un élargissement de la base fiscale et la mise en œuvre de réformes structurelles dans le secteur privé pour accroître la compétitivité de l'économie locale tout en préservant les dépenses sociales et les investissements en infrastructure.

Concernant le Surinam, le FMI, en partenariat avec les agences de notation Standard and Poor's et Moody's, salue la politique macroéconomique du gouvernement visant à maîtriser l'inflation, renforcer la balance des paiements et consolider le système fiscal. Ces efforts se sont traduits selon le FMI par une réduction des risques inflationnistes, une augmentation du potentiel de croissance et des perspectives relatives aux fondamentaux économiques favorables.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- août 2012	128,8	+0,2 %	+1,6 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- août 2012	44 120	+2,8 %	+5,1 %
	Indicateur de chômage (pop. active : 168 886)	- août 2012	26,1 %		1,3 pt
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- août 2012	21 626	-1,8 %	+7,6 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2012	40 119	-	+6,2 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : douanes)	Importations (millions d'euros)	- juillet 2012	240,2	+0,8 %	+0,0 %
	Exportations (millions d'euros)	- juillet 2012	40,7	+2,7 %	+13,7 %
	Taux de couverture mensuel		17,0 %		+2,0 pts
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	- août 2012	47,4	+6,2 %	+6,7 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- août 2012	352,3		+6,1 %
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juillet 2012	17 501	+0,2 %	-1,9 %
	Retrait de cartes bancaires (cumul)	- juillet 2012	4 836	-	-7,4 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- août 2012	176 292	+6,4 %	-3,5 %
		- cumul annuel	1 138 489		-1,8 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2012	0	ns	ns
		- cumul annuel	61 090	-	ns
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- août 2012	17 875	-25,2 %	-17,9 %
		- cumul annuel	125 186		-7,5 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- août 2012	683	-37,0 %	-6,3 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- août 2012	103	-40,5 %	-23,1 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		7 822	-	-4,7 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

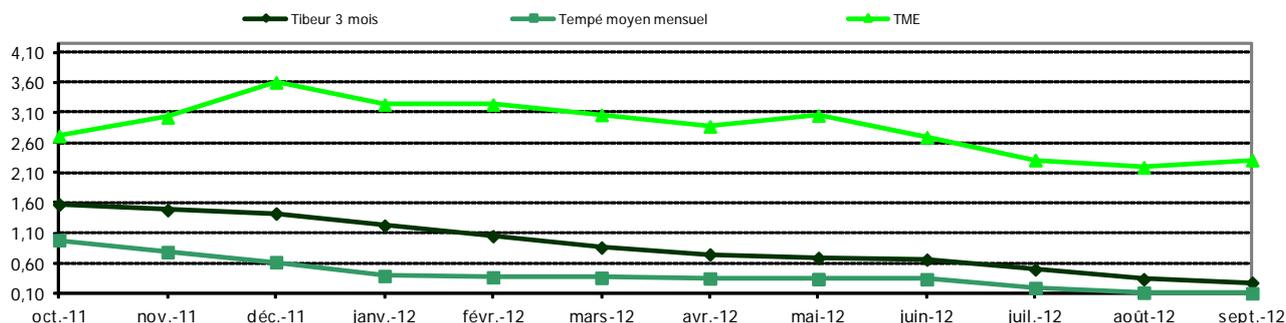
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2012)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1003%	0,1190%	0,2470%	0,4850%	0,7410%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	Jun	Juillet	Août	Septembre
2,69%	2,31%	2,19%	2,31%	2,89%	2,51%	2,39%	2,51%

### Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	13,11%
Prêts à taux fixe	5,99%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20%
Prêts à taux variable	5,64%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts-relais	5,89%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Découverts en compte (1)	13,86%

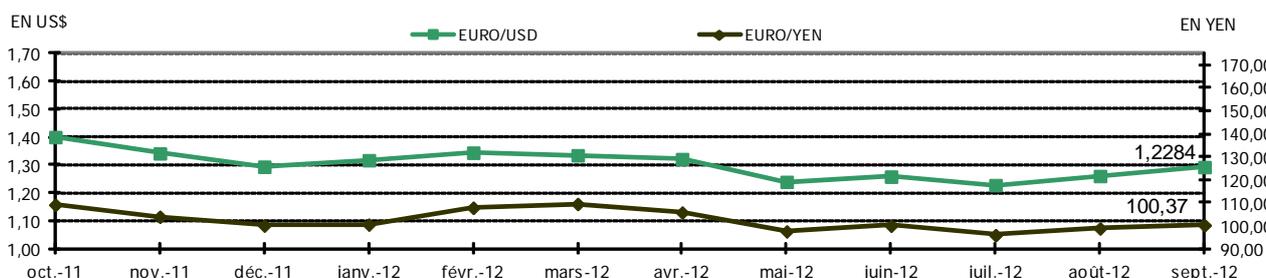
( 1 ) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

### Taux des marchés monétaires et obligataires



EURO/USD (Etats-Unis)	1,2930	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,7125	EURO/SRD (Surinam)	4,24310
EURO/JPY (Japon)	100,3700	EURO/BWP (Botswana)	9,84160	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,30160
EURO/CAD (Canada)	1,2684	EURO/SCR (Seychelles)	16,8144	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5320
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79810	EURO/MUR (Maurice)	39,0883	EURO/BBD (La Barbade)	2,57160
EURO/SGD (Singapour)	1,5848	EURO/BRL (Brésil)	2,6232	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,26000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0258	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,52210	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2854,4764	EURO/XCD (Dominique)	3,4717	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	